

INRP - Centre Alain Savary

Description d'un dispositif relais extraite de la banque de données DIF-ACT

Intitulé de l'action

Classe tremplin

Date de début de l'action

Janvier 1997

Date de mise à jour de la description

Février 1997

Description brève

Encadrement de jeunes en rupture de scolarité sur une période d'environ 6 semaines, hors cadre scolaire et avec des activités multiples (éducatives, culturelles, sociales) afin de les aider à se restructurer.

Public

Adolescents de 12 à 15 ans

Académie

Académie d'Orléans-Tours

Localisation

Collège Victor Hugo

83, rue Louise Michel

18027 Bourges.

Téléphone

02 48 24 27 06

Personne(s)-ressource

Monsieur Moutet, collège Victor Hugo, Monsieur Chabas, collège Jules Verne et Monsieur Pielot, collège Le Grand Meaulnes

Origine de l'action

Projet (à l'initiative de l'Inspection académique) en réponse à un appel d'offre interministériel. Trois établissements de Bourges-Nord ont été sollicités pour recruter les jeunes les plus marginalisés, pour les aider et pour travailler ensemble.

Repères préalables

Trois collèges de la zone sensible de Bourges se sont associés pour réfléchir en juin 1996 à l'aide qu'ils pourraient apporter à leurs élèves les plus en marge socialement, familialement et scolairement et pour leur éviter le conseil de discipline. A partir de cette réflexion, ils ont envisagé la mise en place d'une classe tremplin ayant pour objectif de réintégrer les élèves dans le collège après une période de 6 à 8 semaines. L'équipe pédagogique fut constituée, la forme du projet établie et le financement presque réuni. Pour les élèves, il a fallu attendre la rentrée 1997.

Objectifs

- Permettre à des adolescents presque marginalisés de se structurer mentalement et socialement,
- Remotiver des élèves très difficiles et les aider à réfléchir sur leur orientation scolaire,
- Réintégrer des jeunes de 13 à 15 ans dans leur collège en leur évitant le conseil de discipline.

Description

Classe appelée d'une part « hors-les-murs » car elle ne fonctionne et ne réside qu'en dehors du lieu scolaire, d'autre part « tremplin » car elle doit permettre aux élèves, à l'issue d'un module, de rejoindre leur classe initiale.

Forme de la classe tremplin

Située dans un appartement loué par le collège Victor Hugo à une société d'HLM, elle se déroule en trois modules de 6 à 8 semaines, uniquement pendant les périodes de cours. Elle accueille à chaque module 5 à 8 adolescents de 13 à 15 ans. Ces élèves sont choisis dans les trois collèges associés à ce projet. Ce sont des élèves proches du conseil de discipline. Un dossier pour chacun des élèves est étudié lors d'une commission externe avec l'accord des parents pour décider de son intégration dans un seul module.

L'encadrement

Il est constitué de plusieurs intervenants :

- Personnel de l'Education nationale : professeurs, documentaliste, conseiller d'orientation, psychologue scolaire, infirmière,
- Personnel de la Caisse d'Allocations Familiales : conseillère en économie sociale et familiale,
- Personnel de la régie de quartier : éducateurs techniques,
- Personnel de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : éducateurs sportifs,
- Un appelé du contingent.

Contenu du projet pédagogique

L'emploi du temps de la journée commence à 8 heures par un petit déjeuner pris par le groupe et les intervenants et par une discussion. Il s'achève à 18 h.

Des professeurs détachés pendant cette période assurent des cours pendant trois à cinq heures par jour pour maintenir le programme scolaire.

Des activités diverses couvrent le reste de la journée pour apporter une ouverture sur le monde social et culturel et pour sortir les jeunes de leur quartier.

Les élèves ont à prendre en charge les repas de midi : conception - achat - rangement.

Les différents acteurs des modules font le point régulièrement au cours des réunions de concertation avec les professeurs principaux et les principaux des collèges. Ils envisagent ainsi à la fin d'un module la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Partenariat

- Trois collèges de Bourges-Nord : Collège Jules Verne, Collège Alain Fournier et Collège Victor Hugo avec leur équipe pédagogique,
- La régie du quartier Bourges-Nord,
- La CAF,
- Le conseil général,
- Le FAS,
- Le Rectorat.

Moyens et financements

Chaque établissement donne 10 000frs sur ses crédits ZEP ou d'Etat.

La P.J.J. participe pour 30 000frs.

Les familles participent à la hauteur de 5 000frs.

Le Conseil général donne 15 000frs.

La commune, dans le cadre du contrat de ville et sur la Zone Franche, à partir du 01/01/97, prendra à sa charge la location de l'appartement et donnera une subvention de 50 000frs.

Le Rectorat participe pour 30 000frs.

Effets constatés

Le 1er module a eu lieu de janvier à février et ne concernait que 4 élèves. Leurs comportements étaient très inégaux car chacun d'eux avait des problèmes personnels très différents. Ils ont souvent refusé le travail scolaire et ont pris cette «classe» pour des vacances.

Les intervenants ont eu à affronter chaque jour un nouveau problème important : crise de violence, refus de participer, mauvaise entente entre les élèves.

Les élèves ont cependant apprécié les activités nouvelles pour eux, comme l'équitation.

Observations

– Les équipes d'E.P.S. n'ont pas désiré intégrer ces élèves dans leurs activités du mercredi après-midi pour éviter les gros problèmes de discipline : ces élèves n'étaient plus encadrés le mercredi après-midi.

– Le professeur d'arts plastiques restait constamment avec les élèves pour leur offrir la possibilité d'avoir la parole mais ils ne l'ont pas réellement prise.

– Le retour d²ans la classe est prévu après les vacances de février mais la réintégration semble peu probable dans la mesure où pendant les vacances, les élèves vont se retrouver dans leur milieu, source de problèmes.

Une réunion a eu lieu à l'issue de ce 1er module, et les failles suivantes ont été soulignées : il manque un élément essentiel à cette classe : des spécialistes de l'enfance en danger ou en grande difficulté, une formation adaptée pour tous les intervenants et une cohésion entre les intervenants avant l'expérience.

Une question se pose : est-ce judicieux de réunir les élèves de ces trois collèges qui ne rassemblent pas le même public ?

Transférabilité

Il est difficile d'en juger puisque les acteurs s'interrogent sur l'efficacité de ce projet à aider les jeunes.

Documents disponibles

Projet au collège Victor Hugo

Compte rendu du 1er module.